

## La RTS a mal à son personnel



RTS/Laurent BLEUZE

LICENCIEMENTS Soumis à une cure d'amaigrissement, le service public romand se sépare de plusieurs dizaines d'employés. Un coup dur qui peine pourtant à mobiliser à l'interne.

«Silence, ici on licencie»; «non au démantèlement du service public»; «solidarité avec les personnes licenciées»; «je ne suis plus RTS». Depuis plusieurs jours, des affichettes tapissent les couloirs et les ascenseurs de la tour de la télévision à Genève. Parfois, des articles sur le salaire du directeur général de la SSR et sur les primes des cadres les accompagnent.

La Radio télévision suisse (RTS) subit en ce moment une vaste vague de restructurations, et vise 11,4 millions de francs d'économies entre 2016 et 2018. Septante-cinq postes seront supprimés, touchant environ 50 contrats actifs à la RTS dont une bonne moitié devrait être réglée par des retraites anticipées. Des réductions du temps de travail, des non-renouvellements de contrats externes et des suppressions de programmes ont été annoncées, ce qui a suscité de vives réactions.

[Une pétition qui a passé le cap des dix mille signatures](#) dénonce l'amputation de 40% du budget de RTSreligion. [Une autre se destine à la sauvegarde d'émissions culturelles sur Espace 2](#), touchée au point qu'un groupe de soutien rassemblant tout le personnel de la chaîne s'est constitué.

### Contexte politique défavorable

«Par rapport à d'autres médias, nous pouvons passer pour des privilégiés. Mais en ce moment, chacun est tétanisé.» Isabelle Moncada, journaliste présentatrice et coproductrice de l'émission 36.9°, constate les effets des pressions budgétaires. «Nous travaillons à flux tendu, ce qui ne nous laisse pas le temps de nous fédérer.» Figure emblématique du petit écran, elle voit dans la situation de la RTS le symptôme d'un mal global affectant les services publics. «Santé, transports, enseignement ou science, ces budgets sont attaqués dans de nombreux pays. Nous subissons également cette vague.» Raison de plus, selon la journaliste, pour défendre un principe fondamental: «Ce qui nous définit, c'est la diversité et non la recherche de l'audimat. Ça coûte cher, mais c'est notre trésor.»

Car, derrière le volet syndical, il y a aussi la question du service public. Après le débat sur la redevance, qui s'est soldé par un petit «oui» en votation le 15 juin dernier, la SSR se prépare à une nouvelle offensive avec l'initiative «No Billag», lancée par Nathalie Rickli (udc/ZH) et soutenue par l'Union suisse des arts et métiers. Les attaques

visent une structure que d'aucuns jugent trop lourde et coûteuse. A quoi s'ajoutent des pertes publicitaires et une augmentation des frais liés à la TVA. Dans quelques jours, le parlement se penchera en outre sur la question lors d'une session extraordinaire portant sur le service public.

### **Radio et TV muettes sur leur sort**

A l'interne, le personnel peine à comprendre les décisions stratégiques qui aboutissent à de telles charrettes de licenciements. Et s'interroge sur la vision à long terme et le sens que donnent les hautes instances au service public. «Avant, lors d'un départ, on demandait qui viendrait remplacer la personne. Maintenant, la première question est 'est-ce que le poste sera repourvu?'», résume une journaliste radio.

Dans une lettre ouverte transmise à la direction, des employés de la TV souhaitant garder l'anonymat dénonçaient certains procédés, comme l'avertissement tardif de la convocation auprès des ressources humaines pour «éviter que la victime désignée ne se mette en congé maladie» et le fait qu'un de leurs collègues «a même été encadré par des Securitas» par crainte d'une «réaction trop vive de sa part». Plusieurs sources nous ont confirmé que les employés en burn-out, en congé maladie, ou encore en congé maternité (lire le témoignage en encadré) ont été touchés de plein fouet. Manuelle Pernoud, journaliste pour l'émission *A Bon entendeur*, a reçu pour sa part une lettre confirmant qu'elle serait toujours là l'an prochain. «Mais les conditions à l'interne ont été difficiles, pour certains. Il y avait de quoi être émotionnellement remué.»

### **Décisions brutales**

Des «décisions brutales» ont été prises, regrette Pietro Boschetti, journaliste à la TV, même s'il reste «persuadé que les RH se préoccupent de limiter la casse». D'ailleurs, il relève que la situation n'est pas aussi grave que ce qu'a connu la presse écrite ces dernières années. «Mais c'est la première fois que la TV procède à des licenciements économiques, et cela pose la question de notre avenir.»

La solidarité entre les membres du personnel interroge également. La RTS fonctionne de manière cloisonnée: entre la radio et la TV, entre les différentes chaînes, entre les programmes ou l'info, entre les contrats alignés sur la convention collective ou les externes. Chacun agit dans son coin, le tout dans «une atmosphère délétère», nous explique une journaliste TV. Celle-ci relève que la direction et les cadres, par leurs discours, font que les personnes fragiles, âgées ou fatiguées «ne se sentent pas à leur place, ni soutenues». «La RTS se dit une entreprise sociale, mais c'est loin de la réalité», renchérit un collègue.

### **«Trop tard pour renverser la vapeur»**

On est donc loin d'une mobilisation générale, comme *Le Courrier* le constatait le 25 novembre dernier. Le rassemblement convoqué par le Syndicat des mass medias (SSM) rassemblait à peine cent cinquante personnes devant la tour à Genève et une centaine sur le site de la radio à Lausanne. «Le fait que le syndicat principal de la branche peine autant à organiser une lutte efficace n'aide pas», remarque Pietro Boschetti. Pas plus que les commissions du personnel... «Heureusement, il y a eu des réactions spontanées, des pancartes, pour montrer qu'on n'est pas indifférents. Mais à la RTS, il n'y a pas de réelle tradition de contestation.»

Willy Knöpfel, secrétaire du SSM pour la Suisse romande, admet que le syndicat a eu de la peine à mobiliser. «Et il est trop tard pour renverser la vapeur. Les jeunes pensent à leur avenir, les plus anciens attendent la retraite.» Dans une lettre ouverte au syndicat des cadres, le SSM dessinait il y a quelques jours une piste permettant de «sauver au moins trente postes à la SSR», en réduisant certains avantages réservés aux cadres de l'entreprise. Aujourd'hui même aura lieu une réunion du personnel – encouragé à porter un ruban jaune en guise de solidarité – pour «faire le point». Jeudi, ce sera au conseil d'administration de la SSR de se rassembler.

### **«J'étais au mauvais endroit au mauvais moment»**

Hélène Faucherre, 42 ans, tient précautionneusement sa fille tout contre elle. Dans son salon, le sapin est décoré de rouge et d'argent pour Noël. Mais, malgré les apparences, l'ambiance n'est pas à la fête: elle vient d'apprendre que son poste de réalisatrice a disparu pour raisons économiques.

En congé maternité depuis janvier, elle a prolongé ce temps de quelques mois sans solde afin de s'assurer de revenir en pleine forme, mais y a surtout trouvé, au final, un temps précieux pour s'occuper de sa petite, qui nécessite beaucoup d'attention en raison de problèmes de santé.

Hélène Faucherre n'aura plus l'occasion de travailler dans la tour de la RTS, qui l'avait engagée en 2000. «C'est presque le plus dur: devoir quitter les collègues et mon métier, qui me tenait à cœur. Ce sont des choses qui arrivent dans la vie, mais cette année a été très difficile.» Volontaire, posée, elle raconte son histoire à visage

découvert. «Je n'ai plus rien à perdre, de toute façon.»

**La réalisatrice appréhendait l'annonce** de sa grossesse: pour ses deux premiers enfants, elle avait déjà ressenti une certaine pression. «On passe tout de suite pour moins performante. A mon entretien d'embauche, on m'avait d'ailleurs demandé si je comptais avoir des enfants. La maternité m'a mis du plomb dans l'aile, en ce qui concerne ma carrière.» Mais pour cette troisième naissance, la bonne nouvelle semble passer sans encombre. La réalisatrice exprime le souhait d'avoir au moins un jour de congé fixe par semaine à son retour. L'impression d'avoir été entendue s'est évaporée en ce mois de novembre. Après lui avoir fait miroiter un plan social comportant dix-huit mois de chômage et une compensation de la part de la RTS, les ressources humaines réalisent qu'elle a moins de 50 ans, et ne remplit pas les conditions nécessaires. «Son» plan social: trouver six collègues prêts à lui céder dix à quinze jours de travail. On n'est pas loin du film des frères Dardenne *Deux jours, une nuit*, dans lequel la protagoniste doit frapper à la porte de ses collègues et les convaincre de renoncer à leur prime pour qu'elle puisse garder son travail.

**Hélène Faucherre fait part de sa situation** à ses collègues. Certains répondent à sa demande, mais pas en nombre suffisant pour maintenir son emploi. Une démarche loin d'être confortable... «C'est vrai mais vous savez, quand on doit faire manger ses enfants, on est prêt à ramper.»

Sait-elle pourquoi cette décision est tombée sur elle? «Je travaillais pour l'émission *Grand Angle*, qui a été touchée par les mesures budgétaires. C'est un licenciement économique, j'étais au mauvais endroit au mauvais moment. Et il est toujours plus facile de licencier quelqu'un qui est absent depuis une année.»

D'autres sont dans la même situation, rappelle-t-elle. Les réalisateurs, qui participent à des émissions-phares telles que *Temps Présent*, sont particulièrement touchés. «En ce moment, il y a une réelle morosité, une sinistreuse ambiance. On entend beaucoup qu'il faut se préparer à ce que ça arrive à nouveau.»

Alors, que préconiserait-elle pour cette entreprise à laquelle le public et les employés s'identifient fortement?

«J'ai l'impression que le but de ces licenciements est de jouer les bons élèves, alors que le service public est attaqué de toutes parts. Il faudrait surtout défendre ce que nous faisons, lutter plutôt que de plier d'avance. En ce moment, c'est tout un savoir-faire qui s'en va.»

L'une des filles de la réalisatrice rentre de l'école. Il est temps de partir. Dans un sourire, elle confie: «C'est ce qui me permet de ne pas m'écrouler. Voir mes enfants, ça me maintient debout.» LDT

### 3 questions Gilles Marchand

Directeur de la Radio télévision suisse (RTS). [L'interview est consultable en intégralité ici.](#)

**Vos collaborateurs dénoncent un climat délétère où ils craignent de recevoir un appel des RH. La direction en a-t-elle conscience? Comment y répond-elle?**

Bien sûr. C'est la première fois dans toute l'histoire de la radio et de la télévision que nous sommes confrontés à une telle situation. Les initiatives sont de deux ordres: un plan social équitable avec des mesures d'accompagnement. Puis des décisions rapides pour éviter de laisser les collaborateurs dans l'incertitude, avec une information complète et transparente et des entretiens individuels menés rapidement, en moins de quinze jours. Un plan de reconversion interne a aussi été mis en place.

**Les cadres ont refusé de renoncer à une partie de leur prime afin de sauver des emplois. Pourquoi?**

Les cadres ne touchent pas de primes. Leur salaire comprend une part fixe et une part variable qui dépend des objectifs fixés et atteints. Il faudrait dénoncer tous les contrats individuels pour remettre en cause la rémunération. Ce qui n'est pas réaliste.

**Ces mesures d'économies sont-elles là pour anticiper le débat lancé par l'UDC sur le service public?**

Certainement pas. La SSR considère qu'il est impossible de maintenir son périmètre et son modèle dans une situation de déficit chronique.

Propos recueillis par LDT